

Claire HUMANN
76 Bd Félix Faure
76310 Sainte Adresse
Tél : 02 35 48 45 62

Curriculum Vitae

FORMATION

1995 : *Doctorat de droit*, thèse sur « Le contentieux du conteneur » soutenue à l'Université des Affaires Internationales du Havre.

1987 : *DEA* de Droit Privé (Université de Bordeaux I).

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE.

2002 – 2016 : *Maître de conférences à l'Université du Havre* (25 rue Philippe Lebon 76600 Le Havre).

Matières enseignées : Droit des affaires, Droit maritime, Droit des transports, Droit des assurances, Droit du travail, Introduction au Droit.

1998 -2002 : *Maître de conférences à l'Université de Caen* (Bd du Maréchal Juin 14 032 Caen).

Matières enseignées : Droit des affaires et Droit du travail.

Responsable du module droit à l'ISMRA (6 Bd Maréchal Juin 14050 Caen) dans le cadre d'un dispositif régional de couveuses d'entreprises (DRECEN).

Chargée de cours en droit des affaires en licence IUP et en 1^{ère} année de ***MST*** (traduction) à l'Université du Havre

1991-1997 : *Chargée de travaux dirigés et de cours en droit privé* à l'Université du Havre (25 rue Philippe Lebon, BP 420 76057 Le Havre).

Enseignements dispensés : -Travaux dirigés de droit des obligations (2^{ème} année de droit) et de contrats spéciaux (2^{ème} année d'AES).

-Cours de droit du travail (licence IUP).

Collaboration au Lamy droit immobilier (réalisation d'études juridiques).

1990-1991 : *Juriste au sein du Cabinet d'avocats* Roussel, Sagon, Lasne , Bb de Strasbourg 76600 Le Havre.

1989 : *Juriste au service contentieux des « Facultés maritimes »* de la Société de courtage d'assurances maritimes Faugère et Jutheau, rue de la Ville l'Evêque, 75009 Paris

1988 : *Rédactrice au service production* de la société de courtage d'assurances Alexander Howden (8 Devonshire Square, Londres EC2).

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

2012 - 2016 *Responsable de la licence professionnelle Logistique, Assurances, Spécialités transports*, Université du Havre.

2010- 2016 : *Responsable du DU Expert maritime*, Formation continue de l'Université du Havre.

LANGUES

Anglais : courant (3ans de vie à Londres de 1987 à septembre 1989).

Diplômes anglais : Buisness Diploma (City Polytechnic de Londres)
Diplôme de la chambre de commerce de Londres.
Profeciency.

Espagnol : Lu, écrit, parlé.

TRAVAUX.

Articles

- 1) « *Le problème de l'opposabilité à l'armateur des conditions générales du contrat de lamanage* », à propos de la décision de la Cour d'appel de Rouen du 21 juin 2001, à DMF .
« *À propos de saisie immobilière...* », Bulletin des actualités Lamy droit immobilier de Juillet -août 1997, n°38 .
- 2) « *De l'interdiction pour les concubins d'adopter conjointement un enfant* », Audijuris, avril 1997, n°74, p.53 et s.
- 3) « *La spécificité de la clause de dédit* », RD imm. 19 (2) , avril-juin 1997, p.169 et s.

Notes de jurisprudence

- 1) « *Validité de la saisie conservatoire complémentaire d'un second navire, la valeur vénale du premier navire saisi conservatoirement étant inférieure au montant de la créance* », note sous la Cour de Rouen 19 mai 2000, DMF, 2001, p.379 et s.
- 2) « *Le défaut de publication du jugement d'ouverture du redressement judiciaire n'a pas d'incidence sur l'interdiction de payer toute créance née antérieurement au jugement* », JCP éd. E . 2000, p.1812.
- 3) « *Pour une conception extensive de la notion de grief* », P.A., 2000, p.8 et s.
- 4) « *De la responsabilité du transitaire pour retrait tardif de conteneurs* », Cass.com.,29 février 2000, P.A. 2000, p.10 et s.
- 5) « *À propos de cessions de droits litigieux à titre gratuit* », note sous Cass.com., 31 mars 1998, P.A, 1999, n°99, p.16 et s.
- 6) « *Force probante de la liste de chargement établie par le manutentionnaire et obligation de contrôle du transporteur maritime* », Note sous la Cour de Rouen du 26 novembre 1998, DMF, 1999, p.327 et s.
- 7) « *Qualification et conséquences du contrat de louage d'un conteneur par le transporteur maritime* », note sous la Cour d'appel de Versailles du 5 novembre 1998 intitulée , DMF 1999, p.933 et s.
- 8) « *La nécessaire détermination du prix par les parties au contrat de vente* », note sous Civ., 1^{er} décembre 1997, P.A, 1998, n°70, p.26 et.
- 9) « *L'unification des régimes de responsabilité du transporteur maritime et du manutentionnaire* », note sous Cass. com., 9 juin 1998, P.A., 1998, n°9, p.12 et s.
- 10) « *Des conséquences du redressement judiciaire civil sur le délai de validité du commandement de saisie* », note sous Cass. civ.2^e, 25 juin 1997, P.A., 1998, n°17, p.13 et s.
- 11) « *Transport maritime : conditions de validité des clauses d'irresponsabilité en matière de chargement en pontée* », note sous Cass. com., 7 janvier 1997, P.A., 1997, n°69 , p.14 et s.

- 12) *Application de la Convention de Londres relative à la limitation de responsabilité en matière de créances maritimes à un navire battant pavillon d'un Etat non partie sous Rouen, 5 septembre 2002. DMF 2002, p.901 .*
- 13) *Effectivité des « réserves » françaises quant à l'application de la Convention de Londres aux créances pour enlèvement d'épave. DMF 2003, P.55.*

Liste des personnes susceptibles d'attester de mes qualités professionnelles.

- 1) Monsieur Gilles Lebreton, professeur de droit de l'Université du Havre, Doyen honoraire de l'Université du Havre. 25 rue Philippe Lebon, 76600 Le Havre.
- 2) Monsieur Didier Guével, professeur de droit de l'Université du Havre.
- 3) Monsieur Hubert Gence, Notaire à Rouen, ancien président des notaires de France. 105 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen.

De : Marie Le Tanneur/ Humann (02 35 48 45 62)
A : Mairie de Bordeaux (service état civil) Fax : 05 56 10 22 92,

Le 17 juin 2003

Madame,

Je vous serais gré de bien vouloir m'adresser un nouvel extrait de naissance afin de pouvoir présenter ma candidature pour un poste de juge de proximité à l'adresse suivante : Madame Marie HUMANN, 76 Boulevard Félix Faure, 76310 Sainte Adresse.

Mes coordonnées sont les suivantes :

Marie, Claire, Béatrice Le Tanneur de Rancourt, née le 19 août 1963 née de :
Hélène, Marie, Josèphe Michelle, Le Cour Grandmaison
Et de
Michel, Marie, Pierre, Alexandre Le Tanneur de Rancourt.

Vous en remerciant par avance, je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. HUMANN